

Journée découverte de la médiation animale 2023

Nouveau!

L'animal est un médiateur unique de par son caractère vivant et sensible. Il peut être source de motivation pour de nombreuses activités et favorise l'émergence des potentiels des publics accompagnés. Durant cette journée, vous découvrirez les fondamentaux théoriques de la médiation animale, et comment vous pourrez l'intégrer dans vos pratiques professionnelles auprès de publics variés.



Dates

Mardi 25 avril 2023



Coût de la formation

Individuel.le:90€

Formation continue: 320 €



Lieu de la formation

Ferme Pédagogique de Pontoise 2 rue des Pâtis 95300 Pontoise



Conditions d'accueil

Pas d'hébergement sur place (liste d'hébergements aux alentours disponible sur demande). Les repas sont à la charge du stagiaire.

Pour toute demande sur les particularités et les adaptations des formations, ou si vous êtes en situation de handicap : contactez Gloria Cosentino, référente handicap.

gloria.cosentino@graine-idf.org



Publics cibles

Personnes souhaitant intégrer la médiation animale dans leurs pratiques ; professionnel.le.s de terrain qui s'accompagnent déjà de l'animal souhaitant avoir un éclaircissement théorique.



Prérequis souhaitables

Aucun





Le Graine Île-de-France est un organisme de formation déclaré, référencé datadock et certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante actions de formation



Programme détaillé

Objectifs de la formation

- Connaître les fondements et concepts de la médiation animale.
- Acquérir les principes et objectifs de la médiation animale.
- Situer la médiation animale dans l'EEDD.

Contenus

- Définition de la médiation animale, son cadre réglementaire et ses objectifs.
- Relation animateur/bénéficiaire/animal.
- Posture de l'animateur.
- Les axes de travail.
- Exemples d'activités EEDD à mettre en place sur le terrain.

Méthodes pédagogiques et techniques d'animation

- Études de cas
- Mises en situation

Supports employés

- Documents résumant l'ensemble des points abordés durant la journée
- Plan de déroulement de la formation
- Bibliographie

Modalités d'évaluation

QCM en fin de session et commentaire personnel en fin de formation si souhaité

Formatrice



Sophie Lamidey
Administratrice des Z'herbes
Folles

Spécialiste de la relation Homme-Animal (95)



La structure qui accueille la formation

L'association Les Zherbes Folles vous accueille pour ce module de formation.

Le 1er mars 2013, le château de Marcouville de Pontoise aménageait une partie de son parc afin d'accueillir une ferme pédagogique gérée par l'association « Les Z'Herbes Folles » en partenariat avec la Ville de Pontoise.

La ferme pédagogique de Pontoise est un lieu de vie inclusif où la rencontre avec l'autre est possible. L'équipe des Z'herbes Folles accompagne tous les publics, de la petite enfance à la personne âgée, dans leur découverte du monde vivant en s'appuyant sur les animaux de la ferme, formidables médiateurs.

En fonction des publics, les objectifs sont différents : cognitifs, sensoriels, psychomoteurs, sociaux, affectifs. Les animaux sont « une école de la vie » qui permet d'aborder les grands thèmes de l'existence : la naissance, l'adolescence, la mort, la maladie... Ils facilitent l'acquisition de savoirs, savoirs-faire et savoirs-être.



Accès

Ferme de Pontoise : 2 rue des Pâtis, 95300 Pontoise

Parking sur place.

Accessible en transports en commun : Gare de Pontoise.

Hébergement

Des hébergements privés sont présents dans les environs et accessibles à pieds. Liste des hébergements disponibles sur demande auprès de Gloria Cosentino : gloria.cosentino@graine-idf.org

Contact sur place

Ferme de Pontoise: 0130320372



Délais d'accès à la formation

Validation de votre inscription - formation individuelle (vous financez vous-même votre formation)

- Pour confirmer votre inscription, il est nécessaire de nous faire parvenir un chèque d'arrhes correspondant à 40 € par jour de formation.
- Une fois votre chèque reçu, nous vous enverrons votre convention de formation.

Validation de votre inscription en formation continue (votre formation est financée par votre employeur.euse)

- Nous vous éditons un devis à nous retourner tamponné et signé, puis nous vous enverrons votre convention de formation.
- Si votre employeur est une collectivité, veuillez nous adresser un bon de commande (ou le numéro d'émission) avant la validation de votre inscription.

Nous vous prions de vous assurer de nous renvoyer ces documents au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Ensuite, avant la date de la formation, nous vous ferons parvenir par email un questionnaire des attentes, une convocation, ainsi que toutes les informations pratiques (date et lieu de rendez-vous, matériel nécessaire, etc.).

Annulation de la formation

- Dans le cas où une formation serait annulée, nous vous en informerions dans un délai maximum de 5 jours avant la date de début par courriel ou téléphone. Les arrhes correspondantes seraient alors détruites.
- Dans le cas où vous souhaiteriez annuler votre inscription, vous devez nous en avertir 15 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire, nous conserverions les arrhes versées.